

DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION EN CRECHE PUBLIQUE ACCUEIL COLLECTIF OCCASIONNEL (= Les besoins de garde sont ponctuels et non récurrents)

Date d'admission souhaitée :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance (ou terme prévu) le :

Frère/Sœur actuellement accueilli dans l'une de nos structures : OUI NON

Autre(s) enfant(s) à charge composant la fratrie avec leur(s) date(s) de naissance :

.....

J'élève mon enfant :

Seul(e) En garde alternée En couple

Informations concernant le ou les parents de l'enfant :

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Adresse postale		
Nationalité		
Tél Domicile		
Tél portable		
Email		
Profession ou autre activité (formation, stage, études)		
Nom et Adresse de l'employeur		
Tél professionnel		
Numéro allocataire CAF		
Autres régimes		
Permis de conduire	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Véhicule	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Adresse de l'enfant si différente de celle de ses parents		

Raison (s) de la demande/caractéristiques particulières :

.....

Parmi les 8 structures proposées, vous pouvez nous indiquer **vos 3 choix prioritaires, en les justifiant** (dont doit obligatoirement faire partie la structure la plus proche de votre domicile)

STRUCTURES	CLASSEMENT	EXPLICATIONS
Crèche « La Tribu des P'tits Malins » - Valleiry (7h30-18h30)		
Crèche « Au Pays des P'tits Pious » - Viry (7h30-18h)		
Crèche « Pom de Reinette » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30)		
Crèche « Pom d'Api » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30)		
Crèche « A Petits Pas » - Neydens (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Petit à Petit » - Saint-Julien-en-Genevois (8h-18h)		
Micro-crèche « Prési'Loups » - Présilly (7h30-18h30)		
Micro-crèche – « Les Oursons » - Savigny (7h30-18h30)		

Date et signature des parents :

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

Documents à fournir au moment du dépôt du dossier

- Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (quittance loyer, factures, etc.)
 - Le dernier avis d'imposition **français** du ménage ou de la personne isolée correspondant aux revenus de l'année N-2 (également pour les personnes travaillant en suisse)
- ou**
- L'attestation de salaire annuel (pour les salariés des organisations internationales)
 - Une déclaration sur l'honneur attestant de la situation de parent isolé (c'est-à-dire si le parent assure seul la garde de son enfant et en assume seul la charge financière)

(sans ces documents, sauf situation particulière justifiée, le dossier ne sera pas étudié)

Document à retourner avec les pièces justificatives au secrétariat petite enfance

par email à petite-enfance@cc-genevois.fr ou par courrier à Communauté de Communes du Genevois- Archamps
Technopole - Bâtiment Athéna - 38, rue Georges de Mestral 74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS CEDEX.

Renseignements : « Point Information Petite Enfance » du lundi au vendredi de 9h à 11h au 04 50 95 91 40